



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Mon canton Castanet-Tolosan

Canton

Castanet-Tolosan

Département

Élus

Publié le 2 septembre 2026

Reading time : 7 minutes



Lilian Cazabet / CD31

[Suivre mon canton sur Facebook](#)

Qu'est-ce qu'un canton ?

D'où vient le système de cantons ?

C'est au lendemain de la Révolution française, en 1790, qu'est né le concept de cantons. Cherchant à réorganiser la France, les révolutionnaires découpent le pays en territoires administratifs distincts : les départements qui contiennent chacun des districts, eux-mêmes découpés en cantons.

Chaque canton fait alors environ 18 km². On en compte 4 824 en 1793, avant que le régime de la Convention ne supprime cet échelon administratif, rétabli finalement par le régime du Directoire avec la Constitution du 22 août 1795.

Ce chiffre sera réduit à 2916, après la réforme de 1800, puis augmentera au cours des 200 années suivantes pour suivre l'évolution démographique.

Le dernier redécoupage des cantons est issu de la loi du 7 mai 2013. Désormais, sauf exception, la population d'un canton ne peut plus être supérieure ou inférieure de plus de 20% à la population moyenne des cantons du département. Cette réforme a réduit le nombre de canton en France de 3 971 à 2 054.

Pour les départements entre 150 000 et 500 000 habitants, le nombre de cantons ne peut pas être inférieur à 13. Quant aux départements de plus de 500 000 habitants, ils ne peuvent pas avoir moins de 17 cantons ; la Haute-Garonne - 1 471 468 habitants lors du dernier recensement en vigueur - compte 27 cantons.

Avec cette réforme de 2013, les cantons de Martinique et de Guyane ont disparu à la suite de la transformation de ces départements et régions d'outre-mer en collectivités territoriales uniques. Les cantons situés dans la métropole de Lyon, devenue collectivité territoriale à statut particulier, sont eux aussi supprimés.

Un canton, ça sert à quoi ?

En 1790, chaque canton correspond au périmètre d'intervention d'une gendarmerie, d'une brigade de sapeurs-pompiers et d'une circonscription de collecte d'impôts. Condition supplémentaire : avoir un hospice pour les personnes âgées, accessible pour les personnes sans ressources.

Ces fonctions vont cependant être progressivement transférées aux autres entités administratives. C'est à partir de 1833 que les cantons vont endosser leur rôle électoral avec la décision d'y élire les conseillers départementaux (conseillers généraux à l'époque) au suffrage censitaire en 1833, puis au suffrage universel masculin à partir de 1848 et enfin au suffrage universel après 1944.

Le canton, une terre... d'élections

Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les six ans. Les électeurs votent pour un « ticket » de deux candidats dans leur canton.

Les élections départementales, dénomination retenue depuis 2015 (avant on les appelait élections cantonales) se déroulent au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Chaque binôme de candidats par canton est obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Les dernières élections départementales ont eu lieu en juin 2021. Les prochaines ont été repoussées en 2028, en raison des élections présidentielles et législatives de 2027. Le mandat des élus actuels, 7 ans, déroge aux 6 ans habituels.

La France totalise 4 108 conseillers départementaux.

Les 15 communes du canton de Castanet-Tolosan

Aureville • Auzeville-Tolosane • Auzielle • Castanet-Tolosan • Clermont-le-Fort • Goyrans • Labège • Lacroix-Falgarde • Mervilla • Péchabou • Pechbusque • Rebigue • Saint-Orens-de-Gameville • Vieille-Toulouse • Vigoulet-Auzil

Carte des services du canton de Castanet-Tolosan

[Ouvrir la carte en plein écran](#)

Chiffres clés

Depuis notre élection en juin 2021, ce sont plus de **23 millions d'euros** de subventions qui ont été votées pour le canton de Castanet-Tolosan :

- **15 millions d'euros** pour les projets des **communaux et intercommunaux**
- **1,7 million d'euros** pour les **associations**
- **2,1 millions d'euros** pour les **collèges**
- **231 000 euros** pour le **logement social public**

Il y a **3** collèges pouvant accueillir un total de **2 550** élèves :

- CASTANET-TOLOSAN Jean-Jaurès
- SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE Jacques-Prévert
- SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE René-Cassin

Portrait du canton de Castanet-Tolosan

[Télécharger](#)

Accompagnement du Conseil départemental sur les réalisations structurantes

Éducation et enfance

- Construction d'une nouvelle école à Auzielle (accompagnement de 1,6 M€)
- Rénovation énergétique de l'école élémentaire René Goscinny à Auzeville-Tolosane (accompagnement de 480 000 €)
- Construction du 4e groupe scolaire de la ZAC Tucard à Saint-Orens (accompagnement de 500 000 €)

Culture, vie associative et lien social

- Création d'un lieu hybride médiathèque-ludothèque et centre social à Castanet-Tolosan (accompagnement de 1,6 M€)
- Réhabilitation de la Grange Lauragaise à Auzeville-Tolosane pour créer une salle socio-culturelle (accompagnement de 360 000 €)
- Réhabilitation de la Salle multi associative et multiculturelle de Clermont-le-Fort (accompagnement de 271 000 €)
- Construction de la Maison pour tous de Goyrans (accompagnement de 200 000 €)
- Construction de locaux associatifs à Labège (accompagnement de 200 000 €)
- Création d'une Maison des associations à Labège (accompagnement de 500 000 €)
- Rénovation énergétique du centre culturel de Vigoulet-Auzil (accompagnement de 340 000 €)

Mobilités et déplacements

- Création de trois nouvelles aires de covoiturage à Auzeville-Tolosane, Lacroix-Falgarde et Pechbusque
- Réalisation du premier tronçon du Réseau express vélo (REV 1) à Labège
- Participation à la réhabilitation du pont de fer de Lacroix-Falgarde (accompagnement de 1,35 M€)

Équipements publics et cadre de vie

- Construction d'un pôle d'équipements publics à Vieille-Toulouse (accompagnement de 690 000 €)
- Création d'équipements publics dans le cadre de la réhabilitation de la villa et du parc Massot à Saint-Orens (accompagnement de 500 000 €)
- Construction de nouveaux ateliers municipaux à Péchabou (accompagnement de 360 000 €)
- Construction de la Maison des sports de Péchabou (accompagnement de 400 000 €)

Habitat et aménagement

- Réhabilitation du bâtiment communal La Commanderie à Rebigue afin de créer de nouveaux logements (accompagnement de 360 000 €)
- 231 000 € consacrés au logement social public sur le canton

Les points forts du mandat

- 23 M€ investis sur le canton
- Des écoles et équipements publics modernisés
- Le développement des mobilités durables
- Un soutien à la culture, au sport et au lien social

[Les cantons de Haute-Garonne](#)

Profil du canton

- **Nombre de communes** : 15 communes
- **Superficie** : 93 km²
- **Population** : 51 633 habitants (Insee 2023)
- **Densité** : 555 hab./km²
- **Intercommunalités principales** : le canton est rattaché à la communauté d'agglomération du Sicoval.

Vos élus du canton



LUMEAU-PRÉCEPTIS Aude, Conseillère départementale - Vice-Présidente de la commission Valeurs de la République - Mémoire et Déléguée à l'Europe et à la coopération internationale — aude.lumeau-preceptis@elus.cd31.fr

BAGNÉRIS Bernard, VICE-PRÉSIDENT - Agriculture durable - Circuits courts - Agro-alimentation - délégué à l'Occitan et au Laboratoire départemental 31 EVA — bernard.bagneris@elus.cd31.fr